

Économie vaudoise

À quoi servent les régions qui œuvrent dans l'ombre?

Qui sont et que font les dix associations de développement économique du canton? Et pourquoi ces groupes intercommunaux peinent-ils à rendre leur travail visible?

Sylvain Muller Textes

«Mais, au fait, ils fichent quoi dans cette association?» Ces derniers mois, la question a traversé l'esprit de certains élus après la médiatisation des comptes dans le rouge de la Région de Nyon ou du lancement d'un audit à la Communauté régionale de la Broye (Coreb). La question ressurgit aussi parfois dans les communes du sud du Gros-de-Vaud, où d'autres élus se demandent s'il est vraiment nécessaire et utile de continuer à payer des cotisations à la fois à Lausanne Région et à l'Association Région du Gros-de-Vaud (ARGdV).

Bernard Schmid n'est guère surpris. «Nos clients sont les Municipalités et les responsables d'entreprises. Eux nous connaissent; les conseillers communaux beaucoup moins et la population presque pas», explique le président de la Coordination du développement économique vaudois (CODEV), faitière des dix associations régionales. «C'est normal: nos organismes ne recherchent pas la lumière pour eux-mêmes. Nous sommes des facilitateurs, notre travail est de faire avancer les choses, mais ce n'est pas nous qui coupons les rubans les jours d'inauguration. Notre mission se déroule bien en amont.»

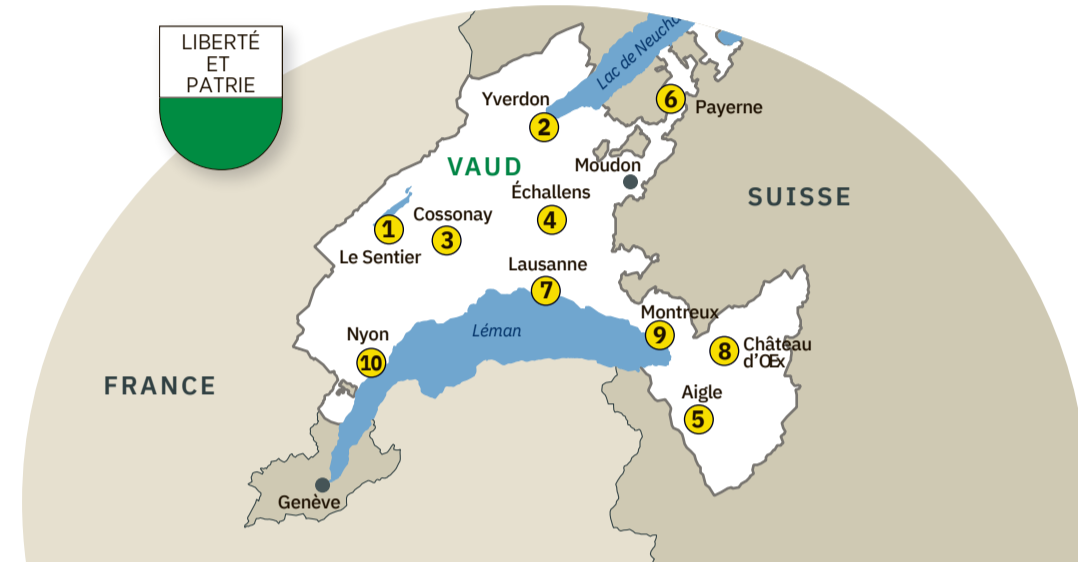
Celui qui est aussi directeur de l'Association pour la promotion économique de la Riviera et de Lavaux (Promove) trouve d'ailleurs qu'en la matière les dix organismes remplissent plutôt bien leur mission. «Si je me réfère aux chiffres disponibles sur le site du Canton, de 2016 à 2020 nous avons soutenu chaque année entre 650 et 800 entreprises au travers d'environ le double de prestations. Nos organismes sont également impliqués dans de nombreux projets publics régionaux, sur demande des Communes ou du Canton. Nous sommes donc un petit maillon d'une chaîne beaucoup plus large: au service de la population mais sans qu'elle s'en rende compte.»

Un coup d'œil au dernier rapport annuel de la promotion économique du canton de Vaud offre quelques ordres de grandeurs supplémentaires: en 2020, le Canton a versé 1,76 million de francs sous forme de subventions aux dix associations et, par leur intermédiaire, a prêté 14,5 millions de francs répartis entre neuf projets régionaux. Le Canton a également investi 18,5 millions de francs à fonds perdu dans 64 projets régionaux.

Décentralisé

Outre la mission première de ces organismes, plusieurs facteurs expliquent le manque de visibilité dont elles souffrent. D'abord leur diversité de noms. «Elle est le résultat à la fois d'une volonté politique d'autonomie régionale et d'origines très diverses», explique Bernard Schmid. Quand il s'est agi de mettre en pratique la loi fédérale sur les politiques régionales de 2006, le Canton de Vaud a opté pour une approche décentralisée. Alors que certains Cantons mettaient en place un seul service can-

Les dix organismes de développement économique du canton de Vaud



| | Création | Nombre de communes membres | Nombre de membres privés | Nombre d'habitants | Budget | ETP |
|------------------------|----------|----------------------------|--------------------------|--------------------|---------------|------|
| 1 ADAEV | 1990 | 3 | 42 | 7000 | 343'000 fr. | 1,8 |
| 2 ADNV | 1969 | 70 | 310 | 80'000 | 2'920'000 fr. | 32 |
| 3 ARCAM | 2009 | 56 | 240 | 85'000 | 2'600'000 fr. | 6 |
| 4 ARGdV | 1988 | 36 | 150 | 46'000 | 911'000 fr. | 3,5 |
| 5 Chablais Région | 2020 | 15 VD + 13 VS | 0 | 103'000 | 1'500'000 fr. | 6,7 |
| 6 COREB | 1988 | 31 VD + 18 FR | 262 | 78'500 | 1'083'000 fr. | 4,3 |
| 7 Lausanne Région | 2002 | 27 | 0 | 300'000 | 3'000'000 fr. | 6,3 |
| 8 Pays-d'Enhaut Région | 2009 | 3 | 500 | 5000 | 1'500'000 fr. | 8,8 |
| 9 Promove | 1990 | 13 | 300 | 92'000 | 855'000 fr. | 4,3 |
| 10 Région de Nyon | 2018 | 40 | 0 | 89'000 | 8'350'000 fr. | 11,3 |

Infographie: G. Laplace. Source: État de Vaud.



L'exposition «Ailyos - Art & nature» a bénéficié de 50'000 francs à fonds perdu en 2020. Ici une œuvre de LPVDA aux Mosses. JEAN-PAUL GUINNARD - ARCH.



Un projet lié à la fabrication de boîtes pour le vacherin Mont-d'Or AOP au Brassus a pu bénéficier d'une aide de 90'000 francs à fonds perdu en 2021. JEAN-PAUL GUINNARD - ARCH.

La grande majorité des communes

• Comme le répertoire une page spécifique du site internet du Département de l'économie, de l'innovation et du sport, le Canton de Vaud compte dix organismes de développement économique, dont deux sont intercantonaux. La grande majorité des communes vaudoises sont membres d'une de ces associations, parfois même de deux. Mais il existe des trous sur la carte, en particulier du côté d'Oron, où l'ancienne Association de la Région d'Oron a disparu en

raison de l'aboutissement d'un projet de fusion de communes, et du côté de Nyon où seules 40 des 47 communes du district font partie de la Région de Nyon. Ces dix organismes échangent et se coordonnent au sein de la Coordination du développement économique vaudois (CODEV). Il s'agit de: • Association de développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV) • Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)

• Association pour la promotion économique de la Riviera et de Lavaux (Promove) • Association pour le développement des activités économiques de la vallée de Joux (ADAEV) • Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV) • Communauté régionale de la Broye (Coreb). Intercantonale Vaud-Fribourg • Chablais Région. Intercantonale Vaud-Valais • Lausanne Région • Pays-d'Enhaut Région • Région de Nyon.

tonal, Vaud a préféré confier une partie de ce travail à des entités de proximité.»

Selon le président de la CODEV, ces dernières sont plus à même de s'adapter aux différentes typologies de territoire et de population, ainsi qu'aux enjeux différents. Et comme dans certaines régions il existait déjà des organismes de développement économique, il a semblé logique à tout le monde de s'appuyer sur eux, plutôt que de repartir de zéro. C'est pour cela aussi que les périmètres des associations ne correspondent pas forcément aux périmètres des districts.

En cause également dans ce manque de visibilité, le panel très variable des tâches confiées à ces organismes. «C'est le corollaire du système choisi, reprend Bernard Schmid. Les dix associations ont un tronc commun, mais ensuite, comme les enjeux régionaux sont très variables, chacune a son propre cahier des charges. En matière de tourisme, par exemple, toute la gestion dans le Nord vaudois se fait via l'ADNV, alors que sur la Riviera Promove soutient les projets, mais c'est l'Office du tourisme de Montreux qui s'occupe de la promotion et de l'accueil. C'est cohérent: ce secteur représente ici un tel enjeu qu'il est légitime d'avoir un organisme dédié!»

«Coller au plus près de ce qui est pertinent»

L'écart s'observe aussi dans le domaine de l'aménagement du territoire. Si Chablais Région est au cœur de la problématique en hébergeant le secrétariat de Chablais Agglo, Lausanne Région n'est qu'un des interlocuteurs de l'Agglomération Lausanne-Morges (PALM). «Ce système permet de coller au plus près de ce qui est logique et pertinent, apprécie le président de la CODEV. Mais il est vrai que cela complique les choses au niveau de la lecture depuis l'extérieur.»

Bernard Schmid reconnaît donc que des efforts de communication pourraient encore être faits, en particulier à destination des conseillers généraux et communaux. «Mais entre le fait qu'ils sont déjà assaillis d'informations, notamment en ce début de législature, et l'important tournus dans leurs rangs, c'est une tâche de très longue haleine», constate le président.

Quant au fonctionnement des dix associations, il considère que, globalement, les choses fonctionnent plutôt bien. «En tout cas, au début de la pandémie, nous avons été les premiers au front. Le vendredi 13 mars 2020, jour de l'annonce des restrictions touchant notamment les établissements publics, nous avons immédiatement envoyé un sondage aux entreprises membres de nos associations. Le lundi suivant, au moment de l'annonce du confinement, les équipes du Département de l'économie réunies pour discuter des mesures de soutien ont pu s'appuyer sur plus de 200 réponses que nous avions récoltées.»

À chaque région ses besoins

• De Mies à Cudrefin, quelle est la cotisation indirectement payée par chaque Vaudois à son organisme de développement régional? Et pour quelles prestations? La réponse intéresserait certainement ceux qui doutent de l'efficacité de la structure à laquelle ils sont rattachés. Mais l'exercice se révèle presque impossible, même en se limitant à la tâche de promotion économique, pourtant commune à tous. «Vous sortir un montant pour ce poste précis? J'en serais incapable, avoue Alain Flückiger, secrétaire général de la Région Gros-de-Vaud. Toutes nos activités ont un lien avec la promotion économique. Quand on soutient la culture, quand on fait de la promotion touristique ou quand on planifie la mobilité, on contribue à chaque fois de près ou de loin à la vie économique de la région.»

Vu la diversité des prestations fournies, il n'est pas possible non plus de comparer les coûts par habitant ou le rapport entre cotisations et prestations. Les chiffres font d'ailleurs le grand écart: par association, le nombre de Communes membres va de 3 à 70, le nombre d'employés de moins de 2 ETP à 32 personnes et les budgets de fonctionnement annuels de 340'000 à plus de 8,5 millions de francs! «En plus, certains projets sont financés par des associations et seulement coordonnés par d'autres, rappelle Bernard Schmid. Ces choix sont faits par les associations au sein de leur assemblée générale. Cette autonomie fait pleinement partie de la solution choisie par le Canton de Vaud pour mettre en œuvre sa politique d'appui au développement économique en valorisant les atouts régionaux.»

Leurs missions

Parmi les tâches que remplissent ces organismes, certaines sont communes à toutes les régions. Il s'agit notamment de: • La promotion économique: guichet pour les entreprises cherchant à s'implanter ou à s'agrandir. • Le développement régional: plans directeurs régionaux, systèmes de gestion des zones d'activité (SGZA). • Le tourisme: soutien au développement de l'offre. • La promotion des pôles de développement économique.